

PAR COURRIEL

Québec, le 21 mai 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**Objet :** Pétition relative à l'entretien de la route 366 entre La Pêche (secteur Masham) et l'intersection de la route 301

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale, le 10 avril 2024, par le député de la circonscription de Pontiac, monsieur André Fortin, demandant de mieux entretenir la route 366 entre La Pêche (secteur Masham) et l'intersection de la route 301.

À cet égard, permettez-moi de vous confirmer que le ministère des Transports et de la Mobilité durable est très conscient de l'état de la route dans ce secteur.

Soyez assuré qu'il réalise une surveillance accrue du réseau routier et qu'il mettra en œuvre tous les efforts nécessaires afin de maintenir un niveau d'entretien satisfaisant garantissant la sécurité des usagers.

À cet effet, une surveillance assidue du réseau sera effectuée afin de procéder aux réparations urgentes et maintenir l'état de la chaussée sécuritaire.

Concernant, plus précisément, la section gravelée, le contrat de nivelage pour la période estivale est octroyé, ce qui va contribuer au bon maintien de son état.

Enfin, il importe de rappeler que les travaux de la route 301, entre la route 366 et le chemin Stephen à Otter Lake, ont été entérinés au cours de l'annonce des investissements 2024-26 du 3 avril dernier.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Geneviève Guilbault